

FAQ Retour de l'étranger – focus “retour de zones rouges”

Que dois-je faire avant mon retour de l'étranger (tous les pays) ?

Deux jours avant mon retour, je remplis le PLF (Passenger Locator Form) disponible via <https://travel.info-coronavirus.be/fr/public-health-passenger-locator-form>. Cela concerne tous les voyageurs, peu importe le moyen de transport, et c'est obligatoire.

Sur le site <https://diplomatie.belgium.be>, vous trouverez les informations concernant les trois différentes zones (verte, orange et rouge)

- Zone verte ? Au retour d'une zone verte, il n'y a pas d'obligation
- Zone orange ? Au retour d'une zone orange, le test et la quarantaine sont recommandés
- Zone rouge ? Ce sont des villes, régions ou pays où le risque de contagion du coronavirus est élevé. C'est pourquoi mes compagnons de voyage et moi sommes considérés comme « contact à haut risque ». Cela signifie que nous sommes obligés d'effectuer une quarantaine de 14 jours ET de faire un test.

Le PLF, comment cela fonctionne ?

Après avoir rempli le document en ligne, je reçois un QR code. Celui-ci prouve, auprès des autorités, que j'ai rempli le formulaire obligatoire (ce code ne sert pas de prescription à un test).

Dois-je remplir un document PLF spécifique pour chaque membre de ma famille ?

Oui, je dois remplir un document PLF pour chaque membre de ma famille. Les enfants en-dessous de 16 ans peuvent être repris dans le formulaire de leur parent.

Puis-je encore remplir le formulaire PLF au moment du retour ?

Oui, si pour une raison quelconque, ce n'était pas possible de le remplir avant, vous pouvez encore le faire au retour.

J'ai directement reçu un SMS avec un code CPC, qu'est-ce que c'est ?

Si selon le PLF, je reviens d'une zone rouge, je reçois un SMS (8811) avec un code CPC (Corona test Prescription Code) à l'aide duquel je pourrai faire un test. Je peux me rendre directement dans un centre de test (voir 2). Je ne dois pas aller chez mon médecin traitant, sauf si je me sens malade.

D'autres questions? Consultez : <https://www.info-coronavirus.be/fr/plf/>

1. Quarantaine

Qu'est-ce que cela signifie ?

Je reste dans un même lieu (domicile, ou autre lieu de résidence comme un hôtel, etc) et j'essaie de rester le plus possible dans une seule pièce. Je peux aller dans mon jardin ou sur mon balcon tant qu'il n'y a pas de contact. S'il y a quand même quelqu'un dans la même pièce que moi, nous gardons au moins 1,5m de distance et je porte aussi un masque. Nous ne recevons pas de visiteurs à la maison.

J'utilise mes propres affaires, vaisselle, draps de lit et serviettes de bain, que je ne partage pas avec mes colocataires. Si c'est possible, j'utilise seul une salle de bain et un wc. Si ce n'est pas possible, je lave et aère la salle de bain après usage.



Je ne peux donc pas quitter ma maison ?

Non, sauf en cas d'urgence ou, si personne ne peut s'en occuper, je peux sortir pour faire mes courses. Lorsque je sors, je n'oublie pas mon masque, je me désinfecte les mains avec du gel avant de toucher quelque chose et je maintiens la distanciation physique d'1,5m ! J'évite les transports en commun autant que possible.

Et qu'en est-il de mes enfants ?

Les règles sont les mêmes pour tout le monde, même pour les enfants. Aller à l'école n'est pas autorisé pendant cette période de quarantaine. Je peux consulter l'école afin d'organiser un suivi des cours en ligne.

À partir de quand et combien de temps dois-je rester en quarantaine ?

Dès que je rentre en Belgique, je reste 14 jours en quarantaine. La durée peut varier en fonction du résultat du test (voir 2. un test COVID19).

Pourquoi 14 jours ?

Si je suis infecté par le coronavirus, je peux transmettre le virus à d'autres personnes jusqu'à 14 jours plus tard (c'est la durée d'incubation maximale). Une quarantaine de 14 jours est considérée comme la marge de sécurité pour s'assurer que je n'ai pas développé une infection que je pourrais transmettre à d'autres personnes.

La quarantaine est-elle obligatoire ?

Oui, elle est obligatoire pour tous les voyageurs revenant en Belgique d'une zone rouge (exactement comme les autres contacts à haut risque). C'est drastique, mais en m'isolant temporairement, je protège ma famille et mes amis. Même si je ne présente aucun symptôme, je suis un contact à haut risque et cela empêche la propagation du virus.

2. Un test COVID19

Dois-je être testé ?

Oui, un test est obligatoire lorsque je reviens d'une zone rouge.

Premièrement, pour être sûr que je ne suis pas infecté par le coronavirus. Deuxièmement, c'est mon engagement en tant que citoyen de veiller au bien commun de la société. Si mon test est positif, mes contacts à haut risque doivent à leur tour se mettre en quarantaine et se faire tester. C'est la seule manière d'arrêter la diffusion du virus. C'est ainsi que je contribue à stopper la pandémie de COVID-19.

Quand dois-je me faire tester ?

Dans les trois jours après avoir reçu le CPCCode.

Où puis-je me faire tester à Bruxelles ?

Un carte interactive reprenant les centres de tests de Bruxelles, avec leurs conditions, existe sur le site <https://coronavirus.brussels> .

Comment obtenir mes résultats de test ?

Je reçois toujours le résultat de mon test, qu'il soit positif ou négatif, via mon médecin généraliste ou le médecin qui a prescrit mon test (maximum 72h après le test). Je peux également les retrouver sur masanté.belgique.be. Si je ne suis pas encore inscrit sur la plateforme, cela peut être fait facilement via <https://reseausantebruxellois.be/dossier-medical-en-ligne-des-patients/comment-s-inscrire/>. Mon pharmacien ou mon médecin peut m'aider à m'inscrire, et ensuite, à chercher le résultat.



Et si mon test est positif ?

Je reste en quarantaine pendant 7 jours à partir de la date du test, sauf si j'ai encore des symptômes (à discuter avec mon médecin traitant). Je prépare déjà une liste des personnes que j'ai côtoyées 48 heures avant mon test (ou mes symptômes) pour pouvoir la communiquer au centre de suivi des contacts. (<https://www.ccc-ggc.brussels/fr/news/covid-19-fiches-pratiques> et <https://www.info-coronavirus.be/fr/suividescontacts/>)

Et après les 7 jours ?

Je reprends ma vie normalement, sauf si j'ai des symptômes. Dans ce cas, je contacte mon médecin généraliste.

Et si mon test est négatif ?

Je me mets en quarantaine pendant 14 jours à partir de la date de mon retour en Belgique car il y a un risque que le test soit négatif mais que je sois quand même infecté. Pendant toute la période, je reste attentif à l'apparition potentielle de symptômes pour éventuellement me faire tester une deuxième fois. Si j'ai des symptômes, je prends directement contact avec mon médecin traitant.

Est-ce que le test est remboursé ?

Il me sera remboursé car je reviens d'une zone rouge.

3. J'ai des questions !

Pour toute question : <https://www.info-coronavirus.be/fr/suividescontacts/> ou 0800 14 689

Une fois que j'ai été testé positif et que j'ai encore des questions sur le résultat de mon test, j'appelle le 02 214 19 19.

Je peux également contacter ma commune, pour toutes questions ou besoin de soutien.

